



Lettre ouverte : Il est temps de redoubler de vigilance

Le pic de la 2^e vague de Covid ne semble pas être encore atteint au Québec et l'Estrie est entrée en zone rouge depuis le 12 novembre. L'AQDR Sherbrooke appelle donc la population, notamment les proches de personnes âgées habitant dans des milieux de vie (CHSLD, RPA, RI, etc.) à redoubler de vigilance pour s'assurer que leurs parents ne souffrent pas d'isolement, de détérioration de leur santé ou encore de maltraitance.

Les décès et les cas d'infections continuent d'augmenter dans les établissements, dont certains sont très problématiques – on n'a qu'à penser au CSSS du Granit. La première vague avait épargné nos CHSLD et résidence privée pour aînés (RPA) en grande partie et la Santé publique de l'Estrie peut se féliciter d'avoir su contrôler les éclosions dans ces milieux où on retrouve les personnes vulnérables.

Toutefois, les dommages collatéraux de la Covid se sont fait ressentir partout et les personnes âgées ont souffert de ce confinement forcé de trois mois. On a noté une augmentation de la détresse psychologique et plusieurs gériatres nous ont mis en garde contre la détérioration de l'état de santé et la perte d'autonomie irréversible que ce confinement a pu occasionner chez les aînés. Il est donc de notre devoir de s'assurer que cette fois-ci, malgré le resserrement des mesures sanitaires, nos proches ne manquent de rien et que leurs droits sont respectés.

En palier d'alerte 4 (zone rouge), le gouvernement du Québec autorise seulement 1 personne proche aidante à la fois et deux personnes maximum par jour pour visiter une personne en CHSLD. Ici, il est intéressant de s'attarder à la définition de personne proche aidante (PPA) qui est plus large que celle admise pour avoir accès au crédit d'impôt :

« Une personne proche aidante est quelqu'un qui, de façon continue ou occasionnelle, apporte un soutien à un membre de son entourage qui présente une incapacité et avec qui elle partage un lien affectif, que ce soit la famille proche et immédiate ou non. Le soutien peut prendre diverses formes tant pour aider dans les activités de la vie quotidienne, de la vie domestique, dans les soins que pour offrir une présence et un soutien moral ou psychologique. »¹

À l'AQDR Sherbrooke, nous avons été informés à plusieurs reprises, lors du déconfinement estival, de RPA qui restreignaient l'accès à des parents de résidents alors que cela était permis par les mesures de la Santé publique. En effet, ici on fait face à une gestion du risque qui demande qu'on tienne compte du bien-être physique et psychologique

¹ <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/proches-aidants-en-contexte-de-pandemie-covid-19/#:~:text=Une%20personne%20proche%20aidante%20est,proche%20et%20imm%C3%A9diat%20ou%20non.>

des résidents. La présence des proches est essentielle à ce bien-être et ne pourra jamais être remplacée par les appels ou vidéos seulement.

Néanmoins, nous encourageons les personnes qui ne peuvent aller visiter leurs proches dans les milieux de vie, de les appeler régulièrement pour prendre des nouvelles et d'être vigilants vis-à-vis du maintien des soins et services offerts aux siens.

Aussi, l'AQDR Sherbrooke est sortie en juin dernier pour dénoncer les frais chargés aux résidents pour des services non rendus pendant les premiers mois de la pandémie. Ce dossier n'étant toujours pas réglé et le gouvernement n'ayant toujours pas établi de balises claires aux RPA pour éviter de tels abus, nous invitons les résidents à noter les services non rendus et facturés, et de négocier avec les propriétaires pour que ces services leur soient crédités. Une autre avenue est de négocier lors du renouvellement du bail pour diminuer les hausses de loyer en raison de tous les services non rendus et activités annulées pendant la pandémie. L'AQDR Sherbrooke et d'autres groupes de défense de droits des aînés et des locataires sont d'ailleurs aux aguets concernant le lobby des résidences privées qui fait pression auprès du gouvernement du Québec pour faire augmenter les loyers déjà très dispendieux en RPA.

Michèle Provencher, AQDR Sherbrooke